

Jeanne ROLAND, Docteur en philosophie,
Professeur au Lycée Romain Rolland, Goussainville (95)

Cours interactif diffusé en visioconférence le 20 décembre 2012, de 10h à 12h,
avec la participation des lycées français et francophones,
partenaires du Projet *Europe, Éducation, École*:
<http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/>
<http://www.coin-philo.net/eee.12-13.programme.php>
Contact : c.michalewski@crdp.ac-versailles.fr

INDIVIDUALITÉ ET CORPS ORGANIQUE

LEIBNIZ

A partir de Descartes, l'individualité du « moi » est toujours articulée à la position d'un « je » qui manifeste l'existence d'un être doué de conscience. Le problème est d'abord posé : quelle est la nature de cette articulation, si l'on entend, comme Descartes le fait, que le « je » de la « chose pensante » n'est justement pas constitué par des caractéristiques individuelles ?

On accorde spontanément une individualité aux êtres humains, alors qu'il semble plus hasardeux de reconnaître que les simples corps existent comme des individus au sens fort du terme. D'où vient cette apparente évidence ? En quoi l'individualité serait-elle nécessairement liée au fait d'avoir une conscience, un esprit ? Leibniz s'empare de ces questions et travaille de l'intérieur les catégories cartésiennes pour mettre à jour deux liens laissés indéterminés par Descartes : celui qui relie le « je » à ses pensées particulières, celui qui l'unit nécessairement à un corps organique.

I. (...) Pour ce que je sais que toutes les choses que je conçois clairement et distinctement, peuvent être produites par Dieu telles que je les conçois, il suffit que je puisse concevoir clairement et distinctement une chose sans une autre, pour être certain que l'une est distincte ou différente de l'autre, parce qu'elles peuvent être posées séparément, au moins par la toute-puissance de Dieu ; et il n'importe pas par quelle puissance cette séparation se fasse, pour m'obliger à les juger différentes. Et partant, de cela même que je connais avec certitude que j'existe, et que cependant je ne remarque point qu'il appartienne nécessairement aucune autre chose à ma nature ou à mon essence, sinon que je suis une chose qui pense, je conclus fort bien que mon essence consiste en cela seul, que je suis une chose qui pense, ou une substance dont toute l'essence ou la nature n'est que de penser. Et quoique peut-être (ou plutôt certainement, comme je le dirai tantôt) j'aie un corps auquel je suis très étroitement conjoint ; néanmoins, pour ce que d'un côté j'ai une claire et distincte idée de moi-même, en tant que je suis seulement une chose qui pense et non étendue, et que d'un autre j'ai une idée distincte du corps, en tant qu'il est seulement une chose étendue et qui ne pense point, il est certain que moi, c'est-à-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement et véritablement distincte de mon corps, et qu'elle peut être ou exister sans lui.

(...) Je remarque ici premièrement, qu'il y a une grande différence entre l'esprit et le corps, en ce que le corps, de sa nature, est toujours divisible, et que l'esprit est entièrement indivisible. Car en effet, lorsque je considère mon esprit, c'est-à-dire moi-même en tant que je suis seulement une chose qui pense, je n'y puis distinguer

aucunes parties, mais je me conçois comme une chose seule, et entière. Et quoique tout l'esprit semble être uni à tout le corps, toutefois un pied, ou un bras, ou quelqu'autre partie étant séparée de mon corps, il est certain pour cela qu'il n'y aura rien de retranché de mon esprit. Et les facultés de vouloir, de sentir, de concevoir, etc., ne peuvent pas proprement être dites ses parties : car le même esprit s'emploie tout entier à vouloir, et aussi tout entier à sentir, à concevoir, etc. Mais c'est tout le contraire dans les choses corporelles ou étendues : car il n'y en a pas une que je ne mette aisément en pièces par ma pensée, que mon esprit ne divise fort facilement en plusieurs parties, et par conséquent que je ne connaisse être divisible. Ce qui suffirait pour m'enseigner que l'esprit, ou l'âme de l'homme est entièrement différente du corps, si je ne l'avais déjà ailleurs assez appris.

Descartes, *Méditation sixième*, Puf, p. 118-119 et p. 130-131.

II. Descartes a très bien signalé que la proposition : *je pense, donc je suis*, est une des vérités premières. Mais il eût été convenable de ne pas négliger les autres vérités de même ordre. En général, on peut dire que toutes les vérités sont ou bien des vérités de fait, ou bien des vérités de raison. La première des vérités de raison est le principe de contradiction ou, ce qui revient au même, le principe d'identité (...). Il y a autant de vérités de fait premières, qu'il y a de perceptions immédiates ou, si l'on peut ainsi dire, de consciences. Car je n'ai pas seulement conscience de mon moi pensant, mais aussi de mes pensées, et il n'est pas plus vrai ni plus certain que je pense, qu'il n'est vrai et certain que je pense telle ou telle chose. Aussi est-on en droit de rapporter toutes les vérités de fait premières à ces deux-ci : *Je pense*, et *des choses diverses sont pensées par moi*. D'où il suit non pas seulement que je suis, mais que je suis affecté de différentes manières.

Leibniz, *Remarques sur la partie générale des principes de Descartes*, ed. P. Schrecker, p. 20-21.

III. Etant impossible que je ne fusse pas toujours demeuré *moi*, soit que je me fusse marié ou que j'eusse vécu dans le célibat, la notion individuelle de mon *moi* n'a enfermé ni l'un ni l'autre de ces deux états ; comme c'est bien conclure : ce carré de marbre est le même, soit qu'il soit en repos, soit qu'on le remue ; donc, ni le repos, ni le mouvement n'est enfermé dans sa notion individuelle. C'est pourquoi, Monsieur, il me semble que je ne dois regarder comme enfermé dans la notion individuelle de *moi* que ce qui est tel que je ne serais plus *moi* s'il n'était en *moi*, et que tout ce qui est tel au contraire qu'il pourrait être en *moi* ou n'être pas en *moi*, sans que je cessasse d'être *moi*, ne peut être considéré comme étant enfermé dans ma notion individuelle (...). Je suis assuré que tant que je pense je suis *moi*. Car je ne puis penser que je ne sois, ni être, que je ne sois *moi*. Mais je puis penser que je ferai un tel voyage, ou que je ne le ferai pas, en demeurant très assuré que ni l'un ni l'autre n'empêchera que je sois *moi*. Je me tiens donc très assuré que ni l'un ni l'autre n'est enfermé dans la notion individuelle de *moi*.

Lettre d'Arnauld à Leibniz, mai 1686, Vrin, p. 97-99.

IV. Soit une ligne droite ABC représentant un certain temps. Et soit une substance individuelle, par exemple moi, qui demeure ou subsiste pendant ce temps-là. Prenons donc premièrement moi qui subsiste durant le temps AB, et encore moi qui subsiste durant le temps BC. Puisque donc on suppose que c'est la même substance individuelle qui dure, ou bien que c'est moi qui subsiste dans le temps AB et qui suis alors à Paris, et que c'est encore moi qui subsiste dans le temps BC, et qui suis alors en Allemagne, il faut nécessairement qu'il y ait une raison qui fasse dire véritablement que nous durons, c'est-à-dire que moi, qui ai été à Paris, suis maintenant en Allemagne. Car s'il n'y en a point, on aurait autant de droit de dire que c'est un autre.

Il est vrai que mon expérience intérieure m'a convaincu a posteriori de cette identité, mais il faut qu'il y en ait une aussi a priori. Or il n'est pas possible de trouver une autre, sinon que tant mes attributs du temps et état précédents, que mes attributs du temps et état suivant sont des prédicats d'un même sujet (...) Or qu'est-ce que de dire que le prédicat est dans le même sujet, sinon que la notion du prédicat se trouve en quelque façon enfermée dans la notion du sujet ? Et puisque, dès que j'ai commencé d'être, on pouvait dire de moi véritablement que ceci ou cela m'arriverait, il faut avouer que ces prédicats étaient des lois enfermées dans le sujet ou dans ma notion complète, qui fait ce qu'on appelle moi, qui est le fondement de la connexion de tous mes états différents.

Lettre de Leibniz à Arnauld, Remarques sur la lettre de Monsieur Arnauld, Vrin, p. 109-110.

V. Quant à cette difficulté que vous faites, savoir que l'âme jointe à la matière n'en fait pas un être véritablement *un*, puisque la matière n'est pas véritablement *une* en elle-même, et que l'âme, à ce que vous jugez, ne lui donne qu'une dénomination extrinsèque, je réponds que c'est la substance animée à qui cette matière appartient qui est véritablement un être.

(...) D'assurer que toute substance qui n'est pas divisible (...) est un esprit et doit penser, cela me paraît (...) hardi et (...) destitué de fondement (...). Nous ne connaissons que cinq sens et un certain nombre de métaux dans le monde ; en doit-on conclure qu'il n'y en a point d'autres dans le monde ? Il y a bien plus d'apparence que la nature qui aime la variété a produit d'autres formes que celles qui pensent.

(...) Je suppose que naturellement il n'y a point d'âmes sans corps animé, et point de corps animé sans organes.

Lettre de Leibniz à Arnauld, octobre 1687, Vrin, p. 186-191.

VI. Théophile : Si deux individus étaient parfaitement semblables et égaux (en un mot) indistinguables par eux-mêmes, il n'y aurait point de principe d'individuation ; et même j'ose dire qu'il n'y aurait point de distinction individuelle ou de différents individus à cette condition. C'est pourquoi la notion des atomes est chimérique, et ne vient que des conceptions incomplètes des hommes. Car s'il y avait des atomes, c'est-à-dire des corps parfaitement durs et parfaitement inaltérables ou incapables de changement interne et ne pouvant différer entre eux que de grandeur ou de figure, il est manifeste qu'étant possible qu'ils soient de même figure et grandeur, il y en aurait alors d'indistinguables en soi, et qui ne pourraient être discernés que par des dénominations extérieures sans fondement interne, ce qui est contre les plus grands principes de la raison. Mais la vérité est que tout corps est altérable et même altéré toujours actuellement, en sorte qu'il diffère en lui-même de tout autre. Je me souviens qu'une grande princesse (l'électrice Sophie de Hanovre), qui est d'un esprit sublime, dit un jour en se promenant dans son jardin qu'elle ne croyait pas qu'il y avait deux feuilles parfaitement semblables. Un gentilhomme d'esprit, qui était de la promenade, crut qu'il serait facile d'en trouver ; mais quoiqu'il en cherchât beaucoup, il fut convaincu par ses yeux qu'on pouvait toujours y remarquer de la différence. (...) Les âmes selon mes hypothèses ne sont pas indifférentes à quelque matière que ce soit, comme il vous semble ; au contraire elles expriment originairement celles à qui elles sont et doivent être unies par ordre. Ainsi si elles passaient dans un nouveau corps (...), elles garderaient toujours l'expression de tout ce dont elles ont eu perception dans les vieux, et même il faudrait que le nouveau corps s'en ressentît, de sorte que la continuation individuelle aura toujours ses marques réelles.

Nouveaux essais sur l'entendement humain, II, XXVII.